Exercice de crowdsourcing

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'ADAPTATION DES SYSTÈMES DE SANTÉ

Janvier 2026



Un outil de planification participatif et multinational pour l'introduction du vaccin hexavalent et au-delà

Lors de l'introduction et du passage à un nouveau vaccin , l'ensemble du système de vaccination doit être adapté dans le cadre d'un effort coordonné. Si le passage au vaccin hexavalent présente des caractéristiques techniques particulières et entraîne notamment des modifications du calendrier de vaccination et de la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'une planification des doses de rappel, il suit les mêmes principes de base qui s'appliquent à toute transition vaccinale. La réussite de la mise en œuvre dépend de la capacité des pays à anticiper les changements opérationnels, à mettre en phase les partenaires et à mobiliser les ressources dans tous les domaines programmatiques.

Afin d'aider les pays à se préparer à ces transitions, les délégués ont pris part à un exercice participatif visant à cocréer une liste de contrôle pour l'adaptation des systèmes de santé. À cet effet, ils se sont inspirés des enseignements tirés de l'expérience réelle communiqués par les participants à l'atelier et des cas antérieurs de passage à un nouveau vaccin. Leur objectif était de traduire les expériences des pays en mesures pratiques, limitées dans le temps et exploitables auxquelles les équipes nationales pourraient faire appel pour renforcer leur état de préparation et effectuer un passage fluide au nouveau vaccin.

La séance a utilisé un système interactif de galerie d'affiches à neuf stations thématiques (à l'exclusion de la phase de prise de décision, de gouvernance et de politique) représentant les éléments fondamentaux qui déterminent le succès de toute introduction de vaccin :

- Prévision de la demande et planification de l'approvisionnement
- Logistique et gestion de la chaîne du froid
- Planification financière
- Formation des agents de santé et supervision formative
- Mise en œuvre de la prestation de services
- Communication et mobilisation sociale
- Gestion et coordination du programme
- Systèmes de gestion des données, MEL et reporting
- Surveillance et réponse aux effets indésirables suivant la vaccination (MAPI)

Ces domaines ont été choisis du fait que tout changement dans les produits vaccinaux, les calendriers ou les modalités d'administration a des répercussions sur l'ensemble du système de santé. Le passage à un nouveau vaccin ne peut être considéré comme une activité isolée, mais doit donner impliquer la coordination de tous les éléments qui influencent la manière dont les vaccins sont prévus, achetés, stockés, financés, administrés, communiqués, surveillés et protégés.

Gavi The Vaccine Alliance · SABIN VACCINE INSTITUTE · World Health Organization African Region

Pourquoi la planification dans les neuf domaines est-elle essentielle lors de tout passage à un nouveau vaccin ?

1. **Planification financière :**
Tout passage à un nouveau vaccin a une incidence sur les coûts unitaires, les structures de cofinancement, les budgets de formation, le transport et la supervision de l' . Les investissements initiaux et les coûts récurrents doivent être anticipés afin d'éviter tout retard dans la mise en œuvre.

2. **Prévision de la demande et planification de l'approvisionnement :**
Lorsque les formulations ou les calendriers de vaccination sont modifiés, il est nécessaire de recalculer la demande, de prendre des mesures pour éviter la coexistence d'anciens et de nouveaux produits, et d'harmoniser les calendriers d'approvisionnement afin d'éviter les pénuries ou le gaspillage.

3. **Logistique et gestion de la chaîne du froid :**
Le volume, les besoins de stockage, la taille des flacons ou d'autres exigences annexes sont souvent différentes lorsqu'un nouveau vaccin est introduit. Le niveau de préparation de la chaîne du froid, du niveau central au niveau local, doit être réévalué afin de garantir une livraison ininterrompue.

4. **Formation des agents de santé et supervision formative :**
Les agents de santé doivent bien comprendre le nouveau calendrier, la posologie, les contre-indications et les documents requis. Sans formation et sans supervision, les erreurs et les informations erronées peuvent se multiplier.

5. **Mise en œuvre de la prestation de services :**
L'introduction d'un nouveau vaccin modifie souvent le déroulement des séances, la charge de travail ou les pratiques d'injection. Les microplans doivent être mis à jour afin de ne pas manquer d'occasions et de garantir l'équité dans les services fixes, mobiles et de proximité.

6. **Communication et mobilisation sociale :**
Les communautés doivent comprendre pourquoi le passage au nouveau vaccin est nécessaire et à quels changements elles doivent s'attendre. Une communication claire, par exemple en organisation des conférences de presse nationales ou en faisant appel aux influenceurs communautaires, est essentielle pour lutter contre la confusion ou l'hésitation.

7. **Gestion et coordination du programme :**
Le passage à un nouveau vaccin doit faire l'objet d'une action synchronisée. Les structures de gouvernance, les groupes de travail et la coordination des partenaires doivent fonctionner efficacement pour gérer les délais, résoudre les problèmes et garantir la redevabilité.

8. **Systèmes de gestion des données, MEL et reporting :**
Les indicateurs, registres et systèmes de reporting doivent être mis à jour afin de saisir les données correctes sur l'administration des vaccins et de suivre les premières tendances en matière de couverture vaccinale. Les données sont essentielles pour détecter rapidement les lacunes ou les abandons.

9. **Surveillance et réponse aux effets indésirables suivant la vaccination :**
L'introduction d'un nouvel antigène ou d'une nouvelle formulation doit donner lieu à une surveillance accrue, à une mise à jour des outils de rapport, à la définition de voies d'orientation claires et à une communication solide entre les équipes cliniques et de santé publique.

Comment la liste de contrôle a-t-elle été élaborée ?

Les délégués ont visité différentes stations thématiques à tour de rôle toutes les 10 minutes, ajoutant des actions concrètes et pratiques à liste de contrôle, telles que « Réviser les critères d'évaluation de la chaîne du froid » ou « Mettre à jour les tableaux de bord numériques et y inclure les indicateurs du vaccin hexavalent ». Les éléments ont été organisés dans un calendrier en trois phases :

- **9 à 12 mois avant le passage au nouveau vaccin –** planification fondamentale
- **4 à 8 mois avant le passage au nouveau vaccin –** adaptation du système et préparation
- **1 à 3 mois avant le passage au nouveau vaccin –** préparatifs finaux et assurance qualité

Les participants ont également déterminé quelles actions devaient recevoir la priorité dans le cadre de la préparation au passage au nouveau vaccin. Les animateurs ont guidé les équipes à l'aide de questions structurées et ont veillé à ce que les contributions restent pratiques, limitées dans le temps et alignées sur les besoins réels de mise en œuvre.

Dans toutes les stations, les contributions étaient issues des enseignements tirés d'expériences antérieures avec le passage à un nouveau vaccin et des études de cas présentées plus tôt dans l'atelier. La synthèse finale en plénière a permis de regrouper toutes les contributions dans une liste de contrôle unifiée pour l'adaptation des systèmes de santé, un outil conçu pour faire le lien entre l'apprentissage à l'échelle mondiale et la planification de la mise en œuvre au niveau national. Cette liste de contrôle permet aux pays de visualiser le séquençage, d'aider les équipes à parvenir à un consensus et d'institutionnaliser la préparation à tout futur passage à un nouveau vaccin, et pas seulement au vaccin hexavalent.



PLANIFICATION FINANCIÈRE

9 à 12 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Élaborer ou mettre à jour le plan financier national pour l'introduction du vaccin hexavalent (y compris en matière de cofinancement).
- ☐ Déterminer les besoins financiers totaux pour l'approvisionnement, les opérations et le suivi.
- ☐ Réviser la stratégie nationale de vaccination (SNV) afin d'y inclure les coûts liés au vaccin hexavalent.
- ☐ Mobiliser les ressources nécessaires pour prendre en charge l'introduction de la quatrième dose (le cas échéant).
- ☐ Réaliser une microplanification pour harmoniser les besoins financiers, logistiques et opérationnels.
- ☐ Déterminer les sources de financement nécessaires à la réalisation des objectifs relatifs aux doses 1, 2 et 3 du vaccin hexavalent.
- ☐ Plaider en faveur d'une augmentation du financement national pour la vaccination et la préparation au passage au nouveau vaccin.

4 à 8 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Finaliser et valider le plan financier avec toutes les parties prenantes.

1 à 3 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Allouer des fonds aux districts pour la formation, la distribution, la supervision et la communication.
- ☐ Préparer les dispositions financières liées à la logistique (transport, stockage, fournitures).
- ☐ Transférer les fonds aux niveaux infranationaux en temps voulu pour prendre en charge les activités de transition.

PRÉVISION DE LA DEMANDE ET PLANIFICATION DE L'APPROVISIONNEMENT

9 à 12 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Déterminer les besoins nationaux en vaccins hexavalents à l'aide de méthodes de prévision actualisées.
- ☐ Réaliser un inventaire complet des capacités de la chaîne du froid afin de détecter les lacunes en matière d'équipement et de stockage.
- ☐ Élaborer le plan national de logistique et de gestion des stocks pour le passage au nouveau vaccin.
- ☐ Intégrer les délais d'expédition et de réception des vaccins dans la planification de l'approvisionnement.
- ☐ Appliquer des procédures appropriées de prévision et de planification des approvisionnements.
- ☐ Réviser les procédures opérationnelles permanentes relatives au flux des vaccins, à la rotation des stocks et au passage au nouveau vaccin.

4 à 8 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Surveiller régulièrement les stocks de vaccins penta et IPV afin de procéder à des redéploiements internes et de faciliter leur retrait en temps opportun.
- ☐ Renforcer l'infrastructure de la chaîne du froid dans les districts présentant des faiblesses avérées.
- ☐ Vérifier la disponibilité des vaccins hexavalents dans les systèmes de stockage du PEV (national, régional, district).
- ☐ Élaborer le plan national de distribution des vaccins, y compris les itinéraires et les calendriers de livraison.

1 à 3 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Distribuer des quantités suffisantes de vaccins hexavalents aux entrepôts régionaux et de district.
- ☐ Former les vaccinateurs et les équipes logistiques à la manipulation, à l'administration et aux procédures de stockage du vaccin hexavalent.
- ☐ Récupérer les stocks restants de vaccins pentavalents et IPV grâce à des missions coordonnées de logistique inverse.
- ☐ Garantir la disponibilité de tout le matériel logistique aux points de prestation de services (seringues, boîtes de sécurité, formulaires, etc.).



LOGISTIQUE ET GESTION DE LA CHAÎNE DU FROID

9 à 12 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Réaliser un inventaire complet des équipements et outils de la chaîne du froid (réfrigérateurs, conteneurs, thermomètres).
- ☐ Combler les lacunes de la chaîne du froid et quantifier les besoins en matière d'équipements à réparer, à remplacer ou devant être présents en plus grand nombre.
- ☐ Allouer les ressources de fin d'année pour renforcer la capacité de la chaîne du froid et combler les lacunes dès le début.

4 à 8 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Vérifier le bon fonctionnement de tous les équipements de la chaîne du froid à tous les niveaux.
- ☐ Fournir des outils de gestion de la chaîne du froid mis à jour (registres de température, procédures opérationnelles permanentes de maintenance).
- ☐ Faire l'inventaire des vaccins pentavalents/IPV restants afin de faciliter la planification du retrait.
- ☐ Renforcer les systèmes de maintenance préventive des infrastructures de la chaîne du froid.

1 à 3 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Former le personnel aux procédures de gestion de la chaîne du froid et des vaccins spécifiques au vaccin hexavalent.
- ☐ Combler toutes les lacunes précédemment recensées dans la chaîne du froid avant le début de la distribution.

FORMATION DES AGENTS DE SANTÉ ET SUPERVISION FORMATIVE :

9 à 12 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Mettre à jour le guide national de supervision avec accompagnement afin d'y inclure les procédures relatives au vaccin hexavalent.
- ☐ Élaborer le plan national de formation pour tous les cadres et tous les thèmes de formation.
- ☐ Finaliser les préparatifs administratifs et logistiques pour le déploiement de la formation.
- ☐ Intégrer le contenu relatif au vaccin hexavalent dans les directives nationales du PEV et les procédures opérationnelles permanentes.
- ☐ Concevoir et planifier un système intégré de supervision avec accompagnement.

4 à 8 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Mettre à jour les modules de formation pour l'introduction du vaccin hexavalent.
- ☐ Organiser un atelier technique pour élaborer des outils révisés de collecte de données.
- ☐ Élaborer des directives de formation à l'intention des responsables régionaux et de district.
- ☐ Adapter et finaliser le programme de formation pour tous les niveaux.
- ☐ Organiser une formation des formateurs (TOT).

1 à 3 mois avant le passage au nouveau vaccin

- ☐ Organiser des ateliers avec les parties prenantes sur l'introduction du vaccin hexavalent.
- ☐ Organiser des formations en cascade pour les superviseurs, les agents de santé et les vaccinateurs.
- ☐ Organiser des ateliers de sensibilisation à l'intention des médias, des pédiatres et de la société civile.
- ☐ Organiser des séances de sensibilisation pour les agents de santé communautaires.
- ☐ Organiser une supervision étroite avec accompagnement immédiatement après l'introduction.

MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION DE SERVICES

9 à 12 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Évaluer la disponibilité des ressources humaines, la capacité de prestation des services et les points de vaccination.
- [] Évaluer l'état de préparation des établissements pour ce qui est d'intégrer le vaccin hexavalent et de retirer le vaccin IPV.
- [] Assurer la disponibilité des ressources humaines, du matériel et du financement nécessaires à la prestation des services.
- [] Planifier l'intégration des services de santé et le passage au vaccin hexavalent.
- [] Évaluer l'état des stocks de vaccins pentavalents et IPV en vue de leur retrait progressif.

4 à 8 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Organiser régulièrement des réunions de coordination à tous les niveaux.
- [] Élaborer des microplans au niveau des districts, y compris des stratégies pour les zones difficiles d'accès.
- [] Organiser des séances de mobilisation sociale pour faciliter la prestation de services.
- [] Organiser des réunions avec les parties prenantes afin de clarifier les rôles opérationnels.
- [] Élaborer une liste de contrôle pour la préparation au passage au nouveau vaccin.
- [] Organiser des ateliers de préparation à l'utilisation du système DHIS2 pour les équipes chargées de la prestation des services.

1 à 3 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Introduire le vaccin hexavalent aux points de prestation de services et retirer simultanément le vaccin pentavalent/IPV (en fonction de la politique et du calendrier).
- [] Distribuer tous les outils et matériels nécessaires à la prestation des services aux établissements.
- [] Envoyer les programmes de formation mis à jour aux écoles de sages-femmes et aux écoles cliniques.
- [] Réaliser des contrôles efficaces du cadre de livraison de la chaîne du froid/du fonctionnement de la chaîne du froid.
- [] Réaliser des évaluations des besoins sur le dernier kilomètre.
- [] Mettre en place de nouveaux points de vaccination là où cela est nécessaire.
- [] Organiser des formations de sensibilisation pour les prestataires de services.

COMMUNICATION ET MOBILISATION SOCIALE

9 à 12 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Impliquer les dirigeants politiques afin d'obtenir leur soutien en faveur du passage au nouveau vaccin au niveau national.
- [] Mettre en place un comité de communication et de mobilisation sociale.
- [] Organiser des événements de mobilisation multisectoriels.
- [] Élaborer la stratégie de communication sur les risques.
- [] Élaborer le plan national de communication.
- [] Lancer des activités de communication précoce à tous les niveaux.
- [] Cartographier les points chauds de refus et surveiller les préoccupations des communautés.

4 à 8 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Élaborer et affiner les supports de communication destinés au grand public et aux professionnels.
- [] Fournir des kits de communication aux niveaux infranationaux.
- [] Mettre en place des groupes de travail régionaux pour accompagner les activités de communication.
- [] Réviser et mettre à jour les outils de communication.
- [] Organiser des réunions de sensibilisation avec les acteurs les plus influents.

1 à 3 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Former les responsables de la communication aux niveaux des districts et des communautés afin d'adapter les plans visant à sensibiliser les communautés au passage au nouveau vaccin.
- [] Mobiliser des ressources pour les activités de communication.
- [] Impliquer la société civile et des partenaires multisectoriels.
- [] Produire et diffuser des messages et des jingles publicitaires à la télévision et à la radio.
- [] Former le personnel chargé de la promotion de la santé et le personnel de première ligne pour qu'il puisse communiquer efficacement sur les canaux numériques.
- [] Organiser des tournées de présentation et des événements communautaires.
- [] Distribuer du contenu audiovisuel pendant au moins six mois après le passage au nouveau vaccin.
- [] Diffuser des messages ciblés à l'intention des soignants pour les aider à faire la distinction entre le vaccin pentavalent et le vaccin hexavalent.

GESTION ET COORDINATION DU PROGRAMME

9 à 12 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Organiser des réunions de coordination multisectorielles.
- [] Déterminer qui seront les personnes-ressources clés (formateurs, gestionnaires, superviseurs).
- [] Élaborer le plan national intégré d'introduction du vaccin.

4 à 8 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Élaborer des plans logistiques, de formation et de communication afin d'harmoniser les actions de mise en œuvre.
- [] Élaborer des outils d'action pour la mise en œuvre à l'intention des responsables nationaux et infranationaux.
- [] Organiser des réunions de coordination multidisciplinaires pour assurer l'harmonisation.

1 à 3 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Organiser des formations en cascade sur la gestion du programme à l'intention des responsables régionaux/de district.
- [] Se procurer les vaccins et les outils de gestion nécessaires au déploiement.
- [] Élaborer et valider le calendrier de passage au nouveau vaccin (chronogramme).
- [] Fournir les outils de gestion aux équipes opérationnelles.

SYSTÈMES DE GESTION DES DONNÉES ; SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE ; ET REPORTING

9 à 12 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Mettre à jour et réviser tous les outils de données (registres, formulaires récapitulatifs, feuilles de comptage).
- [] Élaborer le plan national de gestion des données.
- [] Évaluer les systèmes de données existants afin de déterminer les lacunes et les besoins.

4 à 8 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Planifier et organiser des formations pour les agents de santé afin de les aider à utiliser les nouveaux outils de données.
- [] Tester au préalable les outils de collecte de données révisés et les adapter en fonction du retour d'information reçu.
- [] Institutionnaliser les réunions régulières d'analyse et de validation.
- [] Réaliser des auto-évaluations afin de corriger les lacunes liées au reporting.
- [] Établir des flux de données remontant des établissements aux districts, puis au niveau national.

1 à 3 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Fournir les outils de données révisés aux points de prestation de services.
- [] Organiser des formations à la gestion des données pour les agents de santé.
- [] Intégrer les indicateurs relatifs aux vaccins hexavalents dans les plateformes numériques (p. ex. DHIS2, eSNT).
- [] Déployer une formation aux outils numériques à l'échelle nationale.

SURVEILLANCE ET RÉACTION AUX MANIFESTATIONS ADVERSES POST-IMMUNISATION (MAPI)

9 à 12 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Élaborer un plan national pour la notification des MAPI comprenant des définitions et des procédures claires pour les MAPI graves.
- [] Élaborer un guide national pour la détection des MAPI, les enquêtes à mener, la gestion des cas et les interventions correspondantes.

4 à 8 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] Mettre à jour les outils de notification et d'enquête sur les MAPI (formulaires, registres, lignes directrices).
- [] Mettre en place ou adapter un système numérique de notification des MAPI.
- [] Former les agents de santé à l'utilisation des outils MAPI mis à jour et numériques.

1 à 3 mois avant le passage au nouveau vaccin

- [] S'assurer que les outils MAPI mis à jour sont disponibles à tous les niveaux pour les notifications et les enquêtes.
- [] Offrir une formation de mise à niveau aux agents de santé et aux acteurs communautaires pour qu'ils sachent notifier les MAPI et y répondre, et veiller à ce que la communauté soit informée des méthodes disponibles pour notifier les MAPI.